

COMMUNE DE SAINT MAURICE EN GOURGOIS

Séance du 09 septembre 2022

Membres en exercice :
19

Date de la convocation: 02/09/2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard BONNET

Présents : 14

Votants: 14

Pour: 14

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Bernard BONNET, Cédric PATOUILLARD, David PERRIN, Murielle FAURE, Françoise MOLLARET, Thierry GUYON, Anne-Marie MERLE, Elisabeth PELLISSIER, Giovanni GUARNERI, Gilles FOUILLOUX, Stéphanie BARDOTTI, Catherine DIOLOGENT, Hélène GATTE, Sébastien CREPET

Représentés:

Excusés: Iwan MAYET, Hélène BRUNON, Frédéric REYMONDON, Frédérique RODRIGUEZ, Jocelyne FAURE

Absents:

Secrétaire de séance: Anne-Marie MERLE

Objet: Subvention ti'pillous - DE_2022_043

Suite à la proposition de la commission, Monsieur le Maire propose de voter la subvention suivante :

Les ti'pillous	200 euros
TOTAL	200 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'attribuer la subvention ci-dessus conformément à la proposition de la commission.

A Saint-Maurice en Gourgois, le 9 septembre 2022

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Le Maire,

Bernard BONNET



La Secrétaire de séance

RF
Sous-Préfecture de MONTBRISON
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/09/2022
042-214202624-20220909-DE_2022_043-DE